



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 10 novembre 2014

**LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE UNE NOUVELLE RESSOURCE DE RECRUTEMENT EN LIGNE POUR
LES VETERANS**

***Les vétérans éligibles peuvent soumettre leur candidature aux fins de considération pour un emploi
temporaire public***

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui le lancement d'un nouveau portail en ligne qui offrira aux vétérans les outils dont ils ont besoin pour être reliés aux offres d'emplois temporaires de l'Etat de New York. Le site web permet aux demandeurs d'emploi de télécharger leur CV et désigner leurs préférences géographiques, que les agences d'Etat utiliseront ensuite pour identifier et étudier les candidatures pour les postes ouverts dans l'ensemble de l'Etat de New York.

« Nous devons à tous nos vétérans une énorme dette de gratitude pour leur service, et les aider à trouver un emploi est une manière importante de les soutenir ici au pays », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « En reliant les vétérans aux offres d'emploi de leur région, ce nouveau portail en ligne aidera les hommes et les femmes des forces armées à tirer parti de leurs compétences et expériences et à développer leur carrière. Il s'agit d'un autre exemple de la manière dont œuvre l'Etat de New York pour donner la priorité aux vétérans, et je voudrais remercier le Sénateur Ball et le Député Benedetto pour leurs efforts pour rendre possible cette nouvelle ressource. »

Le programme de recrutement temporaire des vétérans offre des opportunités d'emplois temporaires dans des postes tels que représentant de l'aide en cas de catastrophe, inspecteur des travaux de construction des transports, et agent de maintenance des autoroutes, ainsi que des postes saisonniers, tels que sauveteur et conseiller fiscal. Le portail en ligne peut être consulté via le site web du Département du Service Civil [ici](#).

Le Commissaire du Service Civil, Jerry Boone, a déclaré : « Les vétérans intéressés qui recherchent un emploi temporaire sont encouragés à utiliser cette ressource pratique pour l'emploi. Les emplois temporaires offrent une précieuse expérience que nos vétérans peuvent exploiter pour améliorer leurs opportunités d'emploi à la fois dans et à l'extérieur du gouvernement d'Etat. »

Le Directeur des Affaires des Anciens Combattants, Eric Hesse, a déclaré : « C'est un programme important que les militaires peuvent mettre à profit. Je pense que cela sera utile en particulier lorsque les militaires effectueront leur transition du service à la vie civile, en les aidant à découvrir de nouvelles opportunités dans un marché de l'emploi compétitif. Le leadership continu du Gouverneur sur les questions liées aux vétérans fait la différence pour tous les vétérans. »

Le portail en ligne est le résultat d'un amendement de chapitre de la Loi sur l'emploi des vétérans (Veterans Employment Act) par le Sénateur Greg Ball et le Député Michael Benedetto.

Le Sénateur Greg Ball, Président de la Commission des anciens combattants, de la sécurité intérieure et des affaires militaires du Sénat, a déclaré : « Nous sommes prêts à tout pour préparer les jeunes hommes et femmes à s'engager dans l'armée, mais une fois qu'ils ont terminé leur service, la transition à la vie civile est souvent très peu soutenue. Un grand nombre de nos militaires hommes et femmes trouvent cette transition très difficile et souvent ne parviennent pas à trouver un emploi véritable à leur retour. Cette nouvelle loi permettra d'accompagner nos vétérans sans emploi sur le marché du travail. Je voudrais remercier le Gouverneur pour son soutien sur cette proposition de loi pour contribuer à remettre nos vétérans au travail. »

Le Député Michael Benedetto a déclaré : « Offrir aux vétérans l'opportunité d'accéder à des offres d'emplois temporaires offertes par l'Etat de New York est une manière de bon sens pour permettre à nos vétérans sans emploi de retourner sur le marché du travail et à l'Etat de profiter de leurs compétences et expertise. Je félicite le Gouverneur pour lancer ce site. »

L'éligibilité du programme de recrutement temporaire des vétérans est limitée aux vétérans disposant du formulaire 214 du Département de la Défense. En général, les candidats doivent avoir servi en service actif dans les Forces aériennes, l'Armée, le Corps des marines, la Marine, la Garde côtière des Etats-Unis, ou la Réserve des forces armées des Etats-Unis, ou servi en service militaire actif des Etats-Unis comme membre de la Garde nationale de l'Armée, ou la Garde aérienne nationale. Les vétérans servant dans la Garde des bénévoles de l'Etat de New York ou la Milice navale de l'Etat de New York et qui disposent d'un formulaire DD 214 sont également éligibles. Les candidats avec un formulaire DD 214 doivent avoir été libérés du service après le 11 septembre 2001. Les candidats avec une exclusion pour cause d'indignité ne sont pas éligibles.

Les candidats devront fournir leur formulaire DD 214 pour apporter la preuve de l'éligibilité à ce programme. Pour plus d'informations sur le programme de recrutement temporaire des vétérans, cliquer [ici](#).

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

We Work for the People
Performance * Integrity * Pride